

Comité Social et Economique août 2021

Déclaration préalable FO

FO souhaite attirer l'attention de la Direction sur la mise en place du Pacte « TRAVAILLER ENSEMBLE », prévue dès le 01 septembre 2021.

En effet, la décision de mettre en œuvre le Pacte en septembre a été prise avant l'été, dans un contexte sanitaire qui se présentait favorablement.

Fin août, après une période estivale qui a débouché sur des flux et des brassages de population importants, la situation sanitaire en France a fortement évolué et les communications du gouvernement ne sont plus aussi positives qu'avant l'été. Il est désormais question de maintenir l'état d'urgence sanitaire jusqu'au mois de novembre.

Bouygues Telecom a toujours été attentif et promoteur dans la mise en œuvre des mesures de précaution sanitaire afin de préserver au mieux la santé de ses salariés. Depuis le début de la crise, chaque décision, chaque mesure a été longuement réfléchie, partagée avec les Organisations syndicales et mise en œuvre pour le bien-être et la santé des collaborateurs.

Dans ce contexte de rentrée, FO s'interroge sur la pertinence de maintenir la décision prise en juin sur la date d'entrée en vigueur du Pacte et partage avec la Direction les questionnements et les inquiétudes qu'expriment les salariés.

Est-il raisonnable de mettre en œuvre le pacte TRAVAILLER ENSEMBLE au 1er septembre alors que l'état d'urgence sanitaire national est maintenu ?